RESERVE FOREST LANDS.

Extracts from Letter of the Government Forestry Commission.

Suggestions Made for Protection of the Regulation of Uncle Sam's Valuable Timbered Reservation—Legislation Needed.

The substance of the detailed and voluminous report submitted by the government forestry commission, the body designated by the National academy of science, is embraced in a letter which has just been submitted by the commission to the secretary of the interior in advance of the formal report to be made early in May. Following are important extracts:

"The legislation relating to reserved forest lands of the public domain, which the commission of the National academy will recommend in its final report, now in course of preparation, provides for the following:

"First, that authority be given to the secretary of war to make details of troops at the request of the secretary of the interior to protect temporarily and until a forest service is organized the property of the government in the forest reservations from fire and trespass and to enforce such rules and regulations as he may make for their care.

"Second, the establishment of a permanent forest bureau in the department of the interior, composed of trained officers, to administer, maintain and improve the reserved forest lands. Third, the appointment of a commission to institute as rapidly as possible under the supervision of the director of the geological survey topographical surveys of the reservations and determine what portions of them should be permanently reserved on account of their forest covering and what portions should be reopened to entry and sale. Fourth, to authorize the secretary of the interior to issue the necessary rules and regulations for the protection, growth and improvement of the forests on the reservations, etc."

The commission will recommend that the reservations be opened to the location of mining claims under the general mineral laws. It will also recommend that the owners of unperfected, bona fide claims or patents of land included in the great reservations be permitted to relinquish their claims to the government, selecting in lieu tracts of vacant land open to settlement, but not exceeding in area the tracts covered by their claims or patents; and that the owners of such unperfected claims shall not be subjected to additional charges for entries or record, and that credit shall be allowed them for the time spent on the relinquished claims.

DR. HARPER'S NEW OFFICE.

Chicago University's President a Sunday School Superintendent.

President Harper, of the University of Chicago, is now a Sunday school superintendent. Deacons of the Hyde Park Baptist church, Fifty-sixth street and Woodlawn avenue, prevailed upon him to accept the post and the vote was unanimous for the famous educator at the annual meeting of the officials of the church.

About a month ago the church officials got wind of a pet project of the doctor's which was to be carried out as soon as circumstances would permit. A model Sunday school was to be established on the university campus, one which was to outshine every other school of the sort in the city. The Hyde Park Baptists feared, it is said, that if this scheme were to be put into effect their own school would be harmed to no little extent, as its location is but two blocks from the campus. A week ago the pastor, Rev. J. L. Jackson; H. W. Mahan, superintendent of the Sunday school, and R. B. Davidson, the assistant superintendent, met and decided that the only method of avoiding such a possibility would be to bring Dr. Harper into the school.

The president agreed to the proposal on condition, it is believed, that he could manage the Sunday school according to his own ideas. The members of the congregation are elated over the news, and say they will cooperate in any plan which is likely to make their Sunday school a model one. Dr. Harper has held a trusteeship, but aside from this has performed the duties of no other prominent office in connection with the workings of the church.

BEING CROWDED OUT.

Italian Canned Tomatoes Supplanting American Vegetable in Ireland.

United States Consul Taney at Belfast reports to the state department that Italian canned tomatoes are supplanting the American tomatoes largely used there, owing, as the dealers say, to the fact that the American vegetable is overcooked or overripe, and consequently is not as firm when opened as the Italian tomatoes. By using a deceptive form of tin, too, the Italian cans appear to be larger than the American.

Old Custom of Physicians.

It was formerly the practice among physicians to use a cane with a hollow head, the top of which was pierced with holes like a pepper box. The top contained a small quantity of aromatic powder, or of snuff, and on entering a house or room where a disease supposed to be infectious prevailed the doctor would strike his cane on the floor to agitate the powder and then apply it to his nose. Hence all the old prints of physicians represent them with canes to their noses.

Preserving Mexican Timber.

Mexico evidently sees the evils which may accrue to the country through the destruction of the timber. A commission of five has just been appointed by President Diaz to report on the best means of preserving the timber throughout the republic.

THESIS OF CHICAGO STUDENT.

Designs a Bear Trap Dam Applicable to Drainage Channel.

Now that the "fourth year men" at the Massachusetts institute of technology in Boston are well started on their last year of college grind and have their theses well under way, it is interesting to note some of the different ideas being worked out.

A thesis of rather unusual character and one that is attracting wide attention in the college is a design by Morris Kinnard Trumbull, of Chicago. This design is for a bear trap dam with an investigation of the controlling works of the Chicago drainage canal. This dam is one that may be raised or lowered, thereby controlling the elevation of the water in the channel, and hence limiting the overflow. Such structures are rarely used in that part of the country, although less frequent in Pennsylvania and Ohio. This dam will be designed for a channel 160 feet wide, and the elevation will be controlled by hydraulic force. Mr. Trumbull has his work well under way and it promises to be something entirely new in this line.

Another very practical problem under consideration, and one that will be of great interest to railroad men all over the world, is a plan for the abolishing of grade crossings at Readville, Mass. A noteworthy feature of this problem is the fact that the New England railroad passes over the New York, New Haven & Hartford railroad at this point.

Another thesis involves the design of a railroad bridge of 440 feet span. The type of this structure is that used nowadays in this country for long-span railroad bridges—that is, a pin-connected, curve-chord truss. The bridge in this design is of rather unusual span for this type, although longer spans are occasionally built, the longest in this country being at Cincinnati, O., with a span of 550 feet.

TO GO DOWN TO POSTERITY.

Autograph Placed in the Bronze Portals of Grant's Tomb.

When the great bronze portals of Grant's tomb are taken apart to be broken up for firewood and old bronze in some remote age the inhabitants of Manhattan island will learn the names of some of their progenitors of this day and of some of the people who were reckoned prominent in the metropolis of the new world in 1897.

For between the wooden frames of the doors and the thick bronze sheeting which covers them have been laid sheets of parchment, in all the panels and on the interior and exterior, which bear the autographs and names of many people. Borkel & Debevoise still have the doors in their possession. Mr. Borkel has locked the secret of the people who are to be handed down to posterity in this way in his breast. "Not even the Grant Manument company," said he, "knows who they are. For the most part they were people who came in to look at the doors while we were at work on them, and signified the desire to perpetuate their names in this way."

Most of them will be found, he said, in the list of New York's 400.

A "DESERTED VILLAGE."

Katonah, N. Y., Abandoned Because Too Near Croton Watershed.

Old Katonah awaits a second Goldsmith to write another "Deserted Village." It is a place abandoned. Its houses, with the exception of a few dismantled ones, have been moved away. Railroad avenue, formerly the center of trade, presents only a line of excavations and crumbling foundations. Poor old Katonah is an instance of the destruction of an entire village to benefit the water supply of New York.

The village was condemned in March, 1896, by reason of being within 300 feet of the Croton water shed. Cross river, a tributary of the Croton, flows northeast and southwest of the village, and an object in ordering the removal of the village was to take ease of the stream and keep it clear.

The villagers secured a beautiful new site a half mile to the southward. There were tearful leavetakings of the old homesteads as they were sold at public auction. A big trestlework was then built by which the houses were moved on rollers from the abandoned village.

CORBETT IN MARBLE.

Sculptor Reproduces the "Knock Out" Scene of Recent Fight.

Otto Dobbertin, the well-known sculptor, has just completed a bust of James J. Corbett, which is destined to attract a great deal of attention. The bust is entitled "Knocked Out," and is something after the style of the "Dying Gladiator." It represents the former champion of the world just after Robert Fitzsimmons dealt him his famous hook blow on the left side near the heart.

The tall form of the erstwhile champion is toppling for a collapse. His left hand is thrown upward and outward; his right is at his side; his knees have given way under him and his head is thrown back, while a look of utter agony comes over him. The look is one of pain, of regretful resignation and surprise. Moreover, there is an expression such as Napoleon might have worn at Waterloo or St. Helena.

Candlefish.

Recent experiments by the curious at Portland, Ore., have revived collections of a primitive light used in the early days of the settlements along the Columbia river, when the residents called smelts candlefish. The dried smelts burn as well as candles, and give an appetizing odor.

Hard to Keep Awake.

In the long arctic nights there is a constant difficulty in keeping awake. Greely had to make very strict rules to keep his men awake during the long arctic night. Beds were not allowed to be made, and the men were compelled to get up and move about.

RICH GOLD FINDS.

Great Excitement at Mining Town of Yuma, Arizona.

Extensive Ledges of Rich, Yellow Ore Discovered That in Some Instances Assays Over $6,000 to the Ton.

Col. George F. Payne, a well-known gold miner of California for more than a quarter of a century, who has just arived at Pomona, Cal., from Arizona, says that Yuma has suddenly become a most excited mining town. Nothing quite like the present excitement over the suddenly-found riches and prospects of further finds has been since the palmy days of Virginia, Nev., in the early '70s. Cripple Creek and Tombstone were never in it for unadulterated excitement. The town is wild with excitement because of the finds of marvelous richness of gold ore. At Pichaco mining district, some 25 miles north of Yuma on the California side of the Colorado river, there are the Golden Dream and Noonday mines. For several weeks the men at these mines have been getting into rich ore, and the owner has been offered as high as $175,000 for his mines. One day recently men in both mines, at almost the same hour, ran into ledges of ore that yield over $6,000 to the ton. Four specimens from these ledges were found to run $2,750 per ton. Twelve carelessly-selected bits of rock assayed $3,120 to the ton. The ledges in the Pichaco district are all very large. One ledge of low grade ore there is even 60 feet wide. No one can tell yet what the dimensions are of the ledge in which this rich ore has been found, but it is certainly a big one. Besides, there is constantly coming into Yuma every day news of rich finds in the Gleason district. That is 20 miles east of Yuma, A. T., near Tacha station, and is surrounded by desert.

WANT M'KINLEY AT NASHVILLE.

Presence of President Desired at Tennessee's Centennial Celebration.

At a meeting of the executive committee of the Tennessee centennial exposition held at Nashville the other afternoon the following gentlemen, members of the association, were appointed a committee to wait upon President McKinley at the white house and invite him to formally open the exposition on May 1: Maj. J. W. Thomas, Dr. W. I. Dudley, S. A. Champion, A. H. Robinson, G. H. Baskette and Van Kirkman. The local committee will be joined at Washington by distinguished friends of the exposition from other places who are well known to the president, and it is confidently believed that the invitation will be accepted. The intimate friends of President McKinley believe that the main reasons which will influence him to accept the invitation are: First, that Tennessee is the first state in the union to celebrate its centennial; second, that such an action will increase the growing spirit of friendliness between the sections; third, that the exhibition will do much to revive business in the south, and it is known that the president is a believer in the theory that you cannot benefit one section of the country without benefiting the rest. May is an ideal month in Tennessee, and a trip at this time will no doubt be greatly enjoyed by the presidential party. Secretary of the Treasury Gage is a member of the Tennessee Centennial commission of Illinois, and presided at the first meeting in Chicago, when the commission was organized. He will use his influence to induce the president to accept the invitation.

A BIG COME DOWN.

Lillian Russell's Old Cob Horse Sold at Auction as a Peddler.

Lillian Russell's old cob horse was sold at auction the other day at East Rockaway, Long Island. With him was sold a coach that used to rumble over the Long Island roads 100 years ago. The old cob was called Solly in the days when the fair actress drove him. He was bought by a peddler of Valley Stream, Long Island. The peddler sells clams in the summer, so old Solly will have to pull a cart load of clams this season instead of an airy fairy Lillian, which is a sad come-down. Poor old Solly seemed to understand how great was his fall when he was "knocked down to the peddler." His ears drooped and his bob tail hung limp, his knees rubbed against each other, and he breathed hard when the fatal "Going, going—once, twice, third and last call—gone! Sold!" fell from the auctioneer's lips. It is thought he will not last long.

COSTLY SHIPMENT OF CATTLE.

First Load Leaves Galveston for Liverpool in Twenty-Three Years.

The first shipment of live cattle to Liverpool in 23 years from Galveston was made the other day in the British steamship Cuban. The shipment consisted of 378 head received from Ardmore, Ind. T., where they were fattened.

Quite a number of cattlemen from all parts of the state came to witness the shipment and they expressed satisfaction at the way the cattle were handled and provisions made for their keep on the passage. It is, however, doubtful if this initial shipment will be followed by others unless port charges are reduced. The same number of cattle could have been shipped from New Orleans at $1,700 less than it cost to ship them from Texas. One item of expense was $200 for water, which in New Orleans would have been free.

Besides the cattle the Cuban took a large quantity of spelter and cotton.

Ingenious Contribution Box.

There is a Boston church where the contribution box has a small bell concealed in it, which rings only when a deposit is made. The collection is taken during the sermon, and the stingy churchgoers are thus easily detected.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPRAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Beaucoup de valeur dans le Troisième District.

Wm. Matz et als vs W. J. Matz et als, No 52,060 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPRAR & ESCOFFIER—Placme J. Spear, Encanteur — Bureau No 732 (ancien 166) rue Carondelet, MERCREDI, 28 avril 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Propriétés formelles de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Gen. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 mars 1897 et signé le 26 mars 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me district de cette ville, désigné par le No un dans l'ilet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Royale et Dauphine, d'après le plan de E. Surgi, ingénieur, le 3 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire de cette ville, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur, et formant l'encoignure d'entre Marigny et Dauphine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages avec magasin au rez-de-chaussée, et l'étage supérieur arrangé pour résidence, grande véranda, bâtisse à deux étages dans le fond, ayant quatre chambres, lieux d'aisance, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le 3me District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale et désigné par le No 3 d'après un plan de L. Surgi, ingénieur, le 3 juin 1847 déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire de cette ville, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une bâtisse double ayant quelque cinq chambres, 2 cabinets, une bâtisse à un étage dans le fond avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, puits, etc., connu par les Nos 729 et 731 rue Marigny.

3° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale, conformément à un plan de E. Surgi, ingénieur civil, le 3 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire en cette ville, mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, ayant quatre chambres en rez-de-chaussée, et quatre chambres en premier, bâtisse à deux étages dans le fond ayant quatre chambres, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre situé dans le 3e district de cette ville faisant partie d'un grand lot de terre désigné par le No 5 de l'ilet compris entre les rues Dauphine, Mandeville, Royale et Marigny, comme il paraît sur le plan tiré par E. Surgi le 3 juin 1847 déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire de cette ville lequel lot de terre mesure en mesure américaine 21 pieds 2 pouces et 7 lignes de face sur la rue Dauphine par 96 pieds de profondeur.

5° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Marigny, Mandeville et Bourgogne, désigné par le No 3 sur un plan de J. A. Communy, le 15 mai 1843, annexé à un acte passé le 8 mars 1847 pardevant Achille Chiapella, ancien notaire en cette ville, mesurant en mesure américaine 34 pieds 8 pouces de face sur la rue Dauphine, par 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à un étage, avec quatre chambres, une bâtisse dans le fond avec trois chambres, et lieux d'aisance etc. Connue par le No municipal 2312 rue Dauphine.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3e District de cette ville, désigné par le No 6 sur un plan fait par M. Hilbourg, voyer, le 27 janvier 1837, déposé dans le Bureau de Guesnard, soudemment notaire de cette ville, borné par les avenues St Roch et Lafayette et les rues Royale et Dauphine, mesurant 32 pieds de face sur l'avenue St Roch par 74 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse double avec mansarde ayant 8 chambres, lieux d'aisance, citerne, etc. connue par le No municipal 720 avenue St Roch.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc situé dans le 3e district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Dauphine, Mandeville et Bourgogne, formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine mesurant 34 pieds de face à la rue Marigny par 69 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde contenant six chambres, bâtisse dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde, contenant six chambres, bâtisse dans le fond ayant deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant au gré des acquéreurs, la balance, s'il y en a à crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, le dit acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de désarrêt, le paiement des taxes de 1897 et d'honoraires d'avocat dans le cas de non paiement des dits billets à leur maturité, le transfert des polices d'assurance aux vendeurs, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 en sus et en plus de l'enchère et 10-0-0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Cherbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 mars—27 28 31—7 14 21 28 28 avril

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MAGASIN ET RESIDENCE

En Briques à Trois Etages

TRES COMMODE,

No 864 TCHOUPITOULAS,

Entre les rues St-Joseph et Julie.

En re Lilly Jane Clifford et mari vs Patrick Joseph Tarrelly et als.

No 50,209.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 11 mai 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de vente rendu le 5 mars 1897, et signé le 12 mars 1897, par l'Hon. F. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, et ainsi d'après un arrêt du susdit jugé daté le 1er avril 1897, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le grand magasin et résidence commode en brique à trois étages, No 864 rue Tchoupitoulas, ayant un grand magasin avec vitrine et bureau au rez-de-chaussée vestibules à chaque étage, beau véranda en fer et 11 chambres, pantry, etc., au premier. La propriété est décrite comme suit, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Julie, Commerce et St-Joseph, désigné par le No 6, par un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 20 avril 1896, et déposé pour renseignements dans le bureau de A. Mazureau, ancien notaire dans cette ville, et les mêmes mesures, 24 pieds 5 pouces de front à la rue Tchoupitoulas, par 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a, à être garantie par hypothèque sur la propriété vendue et avoué pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au parfait paiement, et l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et fera un dépôt de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant S. Rouen, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 avr—10 11 18 25—mai 2 9 à dje.

A. ROY, Agent

—DU—

DIEBOLD SAFE & LOCK CO.,

719 RUE COMMUNE.

Coffre-forts déménagés, échangés et réparés.

22 nov—dim—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 52,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Succession d'Henry Doescher.

Emplacement d'affaires splendide dans le Deuxième District, coin des rues Bienville et Roman.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 55 rue Baronne—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 52,174 Hon. E. H. Righter, juge, daté le 1er avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631, rue Commune, Mardi, 11 mai 1897, à midi—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 219, formés par les rues Bienville, Roman, Conti, et Derbigny, les dits lots sont désignés par les Nos 21 et 22, se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds 3 pouces et une ligne entre lignes parallèles. Le lot No 21 forme l'encoignure des rues Bienville et Roman, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Pour plus amples informations voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié en plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y a à un et deux ans avec billets portant intérêt à raison de 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de garantie, moinant cinq pour cent d'honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes de 1897 en plus et en dessus du prix de l'adjudication et payera pour l'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera requis sur le montant de l'enchère au moment de la vente.

2 avril—2 6 11 18 25—mai—2 8 9 10 11

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX LOTS

Rue Touro, enc. Villeré,

Dans l'affaire de la Succession de Egidius Ernst.

No 51,438—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, encanteur—Bureau 334 rue Carondelet.—Le JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 30 mars 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Touro, Villeré, François et N. Robertson, et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face sur la rue Touro, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, étant les lots Nos un et deux, le lot No un formant l'encoignure des rues Touro et Villeré.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantie par lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1897, faisant le tout, et tenant de 10 pour cent et payant pour l'acte de vente pardevant Theo. G Epitalon, Esq., notaire.

4 avr—4 11 18 25—mai 2 6.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 27 Avril 1897

No 641 RUE LESSEPS.

Un cottage simple en bois.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 25me jour de mars 1897 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de la succession d'Etienne Miller, No 52,577 du dossier de la susdite Cour et pour le compte de la susdite succession, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné comme lot No 1 lict 34 compris entre les rues Lesseps, Gayarde, Charivari et Poland; le dit lot mesurant en pied américain 33 pieds et 11 pouces de face à la rue Lesseps 33 pieds et un pouce de largeur dans le fond par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et égale et faisant la rue Royale.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un corps de logis, couvert en ardoises ayant 3 chambres et cuisine, deux hangars, cave, autres fruitiers, restera, arbustes, etc.

Conditions—Une moitié en plus en le tout comptant au reste s'il y a, payable en un an avec billets portant intérêt à raison de huit pour cent par an garantis par hypothèque et privilèges du vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie, plus pour cent de dépôt du prix en sus de l'enchère au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumant les taxes de 1897, ainsi que l'acte de vente pardevant Fred Zengel notaire.

27 mars—27 30—avr 4 11 18 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Intérêt dans des Propriétés de valeur.

Frank F. Wigginton vs Liana P. Fowler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 51,584.—En vertu d'un arrêt de fieri facias à moi décerné par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Tous les droits, titres et intérêts de Liana P. Fowler et de la succession et des héritiers du dit Liana P. Fowler, consistant en un quart indivis de et aux propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans désignée comme partie des lots vingt-deux, vingt-trois et vingt quatre, dans l'ilet Bo cent soixante-douze borné par les rues Camp, Chestnut, Josephine et St. André et mesure trente quatre pieds de face sur la rue Camp par quatre-vingt-cinq pieds de profondeur et

2° Une certaine portion de terre dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans désignée comme lot cinq et la façade des lots douze, treize, quatorze et quinze dans l'ilet No quatre-vingt-quinze borné par les rues Berthe, Short, Washington et Soccia, la dite portion de terre désignée comme suit:—Lot No cinq mesure trente pieds de face sur la rue Berthe par cent cinquante pieds de profondeur et la façade des lots douze, treize, quatorze et quinze ensemble mesurent soixante pieds de face sur la rue Short par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 avril—2 9 15 23 30—6 mai

A. W. MOFFETT.

Encanteurs MASSIN et TOULOUSE,

A la tête du vieux Bassin, Mlle-Orléans, Lne.

—NÉGOCIANT—

En bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc, pin jaune et cyprès.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds voliges, Etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'état, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, pottereaux, rails, etc

1er mars—1 an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS UNE—

Bonne Localité,

—COMPRENANT—

LA BELLE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

No 2212 AVENUE CANAL,

Avec terrains spacieux.

Le splendide site à bâtir,

Encoignure des Avenues Canal et Galvez,

—ET—

Quatre beaux et grands lots à bâtir

—SUR LA—

Rue Galvez, entre les Avenues Canal et Cleveland.

Une grande et belle

ETENDUE DE TERRE

DANS LE CENTRE DE LA VILLE,

EN FACE DU PARC DE VILLE ET FAISANT FACE PAR 423 PIEDS SUR LE

Chemin de la Métairie,

Sur plus de 2600 pieds de profondeur sur la ligne extrême du fond, traversant quelques-une des principales rues et avenues de la ville, et ayant en face le service double des chars électriques de l'avenue Esplanade, et l'extension proposée de la ligne des chars Dumaine en travers du centre de la propriété. Il n'a jamais été offert une occasion meilleure pour une spéculation.

Un Site Splendide sur le Vieux Bassin,

Encoignure de la Promenade Carondelet, et des rues Trémé et Toulouse.

Le Cottage double centralement situé,

Nos 1509 et 1511 rue Deamne,

Entre les rues Marais et Villeré.

L'avantageux Double Cottage en Bois,

Nos 1201 et 1203 rue Marigny,

A l'encoignure Nord Romparts.

L'Ilet de terre amélioré et désirable.

En face du Parc de ville,

Du chemin de la Métairie, des rues St-Patrick, Orléans et St-Pierre.

TROIS BEAUX LOTS,

Sur les rues Ste-Anne et Alexander

—ET—

ONZE LOTS DE CHOIX,

Dans le Troisième District,

Succession de Pierre N. Canteros.

No 50,696—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo G. Friedrichs, Encanteur — Bureau 832 rue Commune — MARDI, 11 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues nouvellement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 mars 1897 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir—

1° La belle résidence à deux étages en bois et ardoisée No 2212 avenue Canal, contenant douze chambres, vestibules en haut et en bas, chambres à bain, office, galeries devant et derrière, hangars, citerne, etc. Les terrains sont grands, étant comparés comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Cleveland, Galvez et Miro, mesurant ensemble 44 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à l'avenue du Canal sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes, conformément à un plan fait par Louis H. Pilié, voyer en date du 16 avril 1872, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent étant la même propriété qui fut acquise par le défunt Pierre N. Canteros, par achat de Arthur Shaff, d'après l'acte pardevant A. J. Ker, ancien notaire de cette ville en date du 28 août 1875, les titres enregistrés dans le bureau des transferts, livre 104, folio 220.

2° Les spendides sites à bâtir encoignure des avenues Canal et Galvez, décrites comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Cleveland, désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet No 24, sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire de cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à l'avenue Canal sur 105 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et Galvez.

3° Deux lots à bâtir de coin sur l'avenue Galvez, immédiatement dans le fond, le plus près de l'avenue du Canal, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Galvez et Miro, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet No 24, sur un plan tiré par A. d'Hémécourt, le 16me jour de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire public, dans un acte du 10 octobre 1853. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face sur la rue Galvez, 28 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond qui court obliquement, leur profondeur étant 143 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 6, la plus près de la rue Gasquet 133 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne de division en ledits dits lots Nos 5 et 6, 128 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue du Canal.

4° Les deux splendides lots de terre à bâtir sur la rue Galvez, touchant aux lots mentionnés ci-dessus, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Gasquet (ancien nom: Jackson) Galvez et Miro désigné par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 24, sur un plan par A. d'Hémécourt, voyer, le 16 de juillet 1853 déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept (27) pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit pieds (28') trois pouces (3") et quatre (4") lignes sur la ligne du fond qui court obliquement leur profondeur étant cent cinquante-trois (153') pieds deux (2") pouces et trois (3") lignes sur la ligne les séparant, cent soixante-trois (163') pieds sur la ligne du côté du lot No 8, la plus rapprochée à la rue Gasquet; cent quarante trois (143') pieds quatre (4") pouces et sept (7") lignes sur le côté du lot No 7 le plus rapproché à la rue du Canal, et seront rendus conformément au plan exposé à l'endroit de la vente fait par L. Darcy C. E., en date du 1er décembre 1896. Ces lots de choix pour bâtir

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

font face à une large avenue bien pavée, sont près des chars électriques de l'avenue du Canal et près des résidences de MM. Lhote, Blaise, Adler et autres.

5° La superbe étendue de terre faisant face au Chemin de la Métairie, près du Parc de Ville, améliorée avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie, hangar, citerne, etc., et occupée comme une ferme, se subdivise en deux parties, plus clairement décrite comme suit, à savoir:

A. Une certaine étendue de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, sur le côtean de la Métairie, à un ilet du Bayou St-J